

# ULIS Unité Localisée pour L'inclusion Scolaire

Unité localisée pour l'inclusion scolaire

NOMBRE DE PLACES :12

<https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/unite-localisee-pour-l-inclusion-scolaire-en-lycee-ou-lp>

## Conditions d'inscription & d'admission

L'admission dans ce dispositif est soumise à l'avis favorable de la Commission de Droit et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

## POURSUITES D'ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Le projet de fonctionnement de l' ULIS du lycée vise à atteindre 3 objectifs :

- Permettre la consolidation de l'autonomie personnelle et sociale du jeune
- Développer les apprentissages sociaux, scolaires, l'acceptation des règles de vie scolaire et l'amélioration des capacités de négociation
- Concrétiser à terme un projet d'insertion professionnelle concertée

La coordonnatrice et l'AESH de l'ULIS assurent le lien avec les enseignants des classes pour accompagner la bonne mise en œuvre des PPS et ainsi garantir la réussite des jeunes dans leur formation.

Chaque jeune de ce dispositif bénéficie d'un accompagnement personnalisé qui est élaboré en fonction de ses besoins spécifiques. L'objectif est que l'élève soit dans sa classe avec ses camarades, le maximum de temps sur la semaine pour participer aux cours et aux activités. En complément, des temps d'accueil dans la salle ULIS peuvent être mis en place pour consolider les apprentissages.

Les élèves réalisent leurs périodes de stage en entreprise, comme cela est prévu dans la formation qu'ils suivent.

Le dispositif ULIS du Lycée Lomet reste un outil complémentaire à la formation dans laquelle est inscrit l'élève.